
Communiqué

Au but d'atteindre une efficacité et une qualité maximales dans le traitement des clients, en réduisant l'impact environnemental et la durabilité de l'entreprise, Normagrup Technology a mis en place un système de gestion intégré conformément aux exigences des certifications ISO 9001 (Qualité) et ISO 14001 (Environnement).

L'entreprise s'engage ainsi à répondre à une série d'exigences et à s'assurer que ses fournisseurs s'y conforment.

Politique de Qualité et Environnement

1. Mission

Notre mission est d'offrir une gamme complète de produits électriques basés sur des systèmes robustes, faciles à installer et à entretenir, technologiquement innovants et économes en énergie.

2. Vision

Notre activité implique une grande responsabilité envers nos clients et c'est notre objectif principal. En retour à la confiance qu'ils nous ont accordée depuis plus de quarante ans, nous intégrons les nouvelles technologies pour répondre à leurs besoins avec une gamme complète de produits innovants et compétitifs.

Tout cela nous amène au défi de consolider Normagrup Technology S.A. en tant que l'un des groupes de fabricants de matériel électrique les plus importantes sur le territoire national et une référence en Europe à court terme.

3. Valeurs

- **Qualité:** Le client est la priorité absolue de notre travail et la qualité de nos produits et services vise toujours à obtenir sa satisfaction maximale.
- **Apprentissage:** Un processus continu et inaltérable depuis nos origines, qui nous permet de suivre de croissance année après année.
- **Responsabilité:** L'une de nos priorités est de maintenir la confiance que nos clients nous a donnée pendant toutes ces années ; un engagement qui implique notre amélioration continue. Cette responsabilité inclut notre engagement à respecter les exigences légales et autres exigences volontaires, y compris celles dérivées des normes ISO 9001:2015, ISO 14001:2015, ISO 13485:2018 et du Règlement (UE) 2017/745 du Parlement Européen et du Conseil du 5 avril 2017 sur les produits de santé.
- **Investigation:** Nous promovons des améliorations continues qui nous permettent d'être compétitifs et de nous différencier technologiquement avec des produits plus respectueux de l'environnement.

- **Travail d'équipe:** Le succès de toute entreprise réside dans la qualité de ses collaborateurs ; en Normagrup Technology S.A. Nous misons sur la formation continue de nos employés et notre département R&D+i. Ceci , associé à une usine de productions hautement technologique et un environnement enviable, nous offre un endroit idéal pour renforcer le meilleur de nos travailleurs.
- **Sécurité et santé:** Promouvoir une culture préventive par la formation et les conditions optimales pour le développement de tout travail.
- **Communauté et environnement:** Nous misons sur l'amélioration continue de notre performance environnementale en réduisant et en éliminant les impacts environnementaux de notre activité, depuis la création du premier prototype jusqu'au produit final. La préservation de l'environnement est une de nos priorités

Prescriptions environnementales applicables au fournisseur

Normagrup Technology S.A. a mis en place un Système Intégré de Gestion qui effectue un contrôle de tous les aspects liés à la Qualité et à l'Environnement.

Ce système comprend la communication de la Politique Intégrée et des Exigences environnementales applicables à nos fournisseurs et sous-traitants, sans la collaboration desquels on ne pourrait pas garantir l'implantation de nos principes environnementaux dans le déroulement des travaux.

C'est pourquoi nous voulons faire comprendre à nos fournisseurs et sous-traitants que leur comportement doit être cohérent et conforme à la ligne d'action de Normagrup Technology S.A., et les informer de l'importance de respecter les principes décrits dans notre Politique et les exigences énoncées dans le présent guide, afin de garantir que leur comportement assure à tout moment le plus grand respect de l'environnement.

Les fournisseurs de biens et de services, y compris les sous-traitants, de Normagrup Technology S.A. peuvent être classés dans les catégories suivantes :

- Fournisseurs de matières premières, de composants et d'accessoires.
- Fournisseurs de produits chimiques et/ou de substances dangereuses.
- Achat et/ou location de machines et de composants de machines.
- Entretien de machines, d'installations et de véhicules.
- Fournisseurs d'emballage.
- Gestionnaires et transporteurs de déchets.
- Entreprises de transport
- Organismes de contrôle agréés
- Sous-traitance et travail temporaire

Compte tenu de l'impact que les produits et services qu'ils nous fournissent peuvent avoir sur l'environnement, nous avons mis en place un certain nombre d'exigences générales et des exigences spécifiques selon le type de fournisseur concerné.

Exigences générales applicables aux sous-traitants et aux fournisseurs

- Connaître et respecter la législation nationale, autonome et locale applicable à ses activités, produits et services en matière d'environnement.
- Communiquer à Normagrup Technology S.A. toute information et/ou documentation qui pourrait leur être demandée sur les aspects environnementaux de vos produits et/ou services.

Exigences spécifiques

Fournisseurs de matières premières, composants et accessoires

- Fournir uniquement des matériaux conformes aux normes de sécurité, de qualité et d'environnement applicables.
- Fournir des certificats de qualité et/ou de conformité des produits fournis.

Fournisseurs de produits chimiques et/ou de substances dangereuse

- Fournir uniquement des matériaux conformes aux normes de sécurité et d'environnement applicables.
- Communiquer à Normagrup Technology S.A. tout risque potentiel pour l'environnement ou pour la sécurité et la santé de vos produits et envoyer à jour ou fournir la fiche de sécurité correspondante des produits fournis.
- Informer Normagrup Technology S.A. sur les substances alternatives plus respectueuses de l'environnement et de la santé des travailleurs.
- Étiqueter les emballages des produits chimiques conformément à la législation en vigueur, y compris les informations sur les risques, les mesures de sécurité de base à adopter et la gestion des déchets de produits et d'emballages vides pouvant être produits.
- Fournir à Normagrup Technology S.A. une liste des réglementations en vigueur régissant les restrictions d'utilisation des substances qu'elle contient ou un certificat attestant qu'aucune législation de ce type ne l'affecte.
- Pour les marchandises soumises à l'ADR, adresser à Normagrup Technology S.A. copie du certificat d'agrément de l'unité de transport et du certificat de formation ou d'autorisation spéciale du conducteur.

Achat et/ou location de machines et de composants de machines

- Fournir des informations sur la consommation de ressources naturelles (énergie, matières premières, combustible) des équipements ou machines en conditions normales.
- Signaler les déchets générés par les machines ou les équipements et leurs caractéristiques.

- Signaler les déchets générés par les machines ou les équipements et leurs caractéristiques.
- Rendre compte de la gestion de la maintenance effectuée sur les machines ou les équipements.
- Faire rapport sur les mesures correctives mises en œuvre pour réduire l'impact environnemental des machines ou des équipements.
- Signaler les accidents potentiels, les pannes, les conditions de fonctionnement anormales (arrêt et démarrage) et leurs effets sur l'environnement.
- Fournir uniquement des machines et des équipements munis du marquage CE, en renvoyant la déclaration CE de conformité et la notice d'instructions en espagnol.

Entretien des machines, installations et véhicules

- Pour les installateurs/mainteneurs d'installations électriques, les systèmes ACS, la climatisation, les équipements de protection contre l'incendie..., transmettre à Normagrup Technology S.A. copie du registre attestant l'autorisation de l'entreprise pour effectuer les travaux d'installation et/ou d'entretien.
- Informer Normagrup Technology S.A. des effets et risques potentiels sur l'environnement des activités et des opérations menées dans nos installations et, le cas échéant, des mesures préventives et correctives appliquées pour minimiser leur impact environnemental.
- Signaler immédiatement à Normagrup Technology S.A. tout incident pouvant présenter un risque pour l'environnement (déversements de produits chimiques, déversement de déchets, etc.).
- Gérer les déchets dangereux générés conformément à la réglementation en vigueur, en renvoyant à Normagrup Technology S.A. des documents attestant leur bonne gestion, ainsi qu'une copie de votre enregistrement en tant que producteur de déchets dangereux.
- Dans le cas des fournisseurs/mainteneurs d'équipements électriques et/ou électroniques, retirer les équipements ou leurs composants usagés lorsqu'ils sont remplacés par de nouveaux équipements.

Fournisseurs d'emballages

- Fournir uniquement des matières répondant aux conditions minimales de sécurité et pouvant être facilement recyclées ou valorisées.
- Encourager les procédés de production respectueux de l'environnement et la mise en place de systèmes de gestion environnementale et/ou l'étiquetage environnemental de leurs produits.
- Veiller à ce que les emballages fournis ne dépassent pas les niveaux de toxicité fixés par la législation (art. 13.1 de la loi 11/97).
- Informer sur les options d'emballage les plus respectueuses de l'environnement.

Gestionnaires et transporteurs de déchets

- Envoyer une copie à Normagrup Technology S.A. de l'autorisation en vigueur de l'entreprise en tant que transporteur ou gestionnaire des déchets gérés.
- Pour les déchets dangereux, remplir et fournir à Normagrup Technology S.A. les documents de contrôle et de suivi (DCS) qui avalisent la bonne gestion des déchets.
- Communiquer immédiatement à Normagrup Technology S.A. toute incidence résultant de la prestation de ses services et susceptible d'avoir un impact significatif sur l'environnement.

Enterprise de transport

- Fournir les services de circulation des marchandises conformément aux exigences établies par Normagrup Technology S.A. et à la réglementation en vigueur en matière d'émissions des véhicules à moteur.
- Effectuer des contrôles réguliers et un entretien adéquat de leurs véhicules.
- Réaliser une conduite efficace et sûre qui minimise les émissions et la consommation de carburant de leurs véhicules.
- Signaler immédiatement à Normagrup Technology S.A. tout accident ayant entraîné le déversement de la cargaison transportée pendant la prestation du service.

Organismes de contrôle agréés

- Envoyer une copie des accréditations disponibles pour les mesures/analyses à effectuer.
- Envoyer une copie des certificats d'étalonnage des équipements à utiliser pour les mesures/analyses à effectuer.

Sous-traitance et travail intérimaire

- Utiliser rationnellement les ressources naturelles, telles que l'eau, l'énergie électrique, le carburant.
- Dans le cas où, pendant la prestation du service, des déchets dangereux sont segmentés, les gérer conformément à la réglementation en vigueur, en se référant à
- Normagrup Technology S.A. documentation attestant sa bonne gestion, ainsi qu'une copie de son enregistrement en tant que producteur de déchets dangereux.
- Signaler immédiatement à Normagrup Technology S.A. tout incident pouvant présenter un risque pour l'environnement.